



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2024**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 26 Conseillers présents : 21 (3 procurations)

L'an 2024, le 8 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

La commune ayant adopté la norme comptable M57, la note de synthèse relative aux points budgétaires, ainsi que les éléments relatifs au compte administratif et à la proposition de budget ont été adressés par voie électronique aux Conseillers municipaux le 26 mars 2024, conformément aux dispositions de l'article L 5217-10-4 du CGCT qui stipule que le projet de budget doit être transmis aux membres du Conseil Municipal au moins 12 jours avant le vote du budget.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 2 avril 2024

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	Mme Véronique BRUDER	M. Frédéric BARTHE
Mme Stéphanie GUIMIER	M. Christian SITTLER	M. Antony REIFF
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	Mme Gaëtane CHAUVIN
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Julie ROJDA	M. Martin GUNDELACH
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric HELBLING	M. Philippe WETZEL
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Ellia FONTAINE	M. Richard BAUMERT
M. Jean Jacques KNOPF	Mme Séverine RAMSEYER	Mme Caroline RUDOLF

Membres absents excusés :

M. François LARDINAIS, Mme Sonia JEHL (procuration à M. le Maire), Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Mme Florence SCHWARTZ), Mme Chantal WINTZ (procuration à Mme Véronique BRUDER), M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM23/02/2024 Droits et tarifs communaux 2024

Mme GUIMIER Stéphanie, Adjointe au Maire, présente le point.

Après avoir entendu les explications de Mme GUIMIER Stéphanie, Adjointe au Maire,

le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

- décide de fixer, à compter du 1^{er} mai 2024, les droits et tarifs communaux, comme suit :

Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20240408-DCM23-02-2024-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Droits de place au marché	
par stand le ml (marché hebdomadaire)	1,40 €
par stand le ml (grand marché)	1,90 €
stationnement des véhicules et voitures ambulantes	11,00 €
raccordement coffret électrique (marché hebdomadaire)	2,50 €
raccordement coffret électrique (grand marché)	3,70 €
par stand, de manière forfaitaire (marché du samedi)	55 € / an

Droits de place (foire)	
- manèges : carrousel et manège enfants : forfait	77,00 €
- manèges circulaires, toboggan, tourbillon,...	165,00 €
- autobox	517,00 €
- stands (tir, confiserie, merguez, frites,...) le ml	8,30 €
- barbe à papa : forfait	16,10 €
- distributeurs automatiques : l'unité	11,00 €

Droits d'occupation de la voie publique	
- étalage sur trottoirs : par an le ml	41,00 €
- terrasses de restaurant : par an le ml	20,00 €
- occupation du domaine public (matériaux divers sans autorisation) : par jour	11,50 €
- pour travaux :	
o échafaudages forfait	11,00 €
o échafaudages, en plus du forfait de base (le m ² /jour)	0,50 €
o bennes à gravats (unité/jour)	11,00 €
o autres installations sur la voirie (barrières de chantier) (m ² / mois)	9,00 €
o majoration pour occupation d'une place de stationnement (unité/jour)	26,00 €
- autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour distributeur automatique d'aliments (m ² / mois)	30,00 €

Panneaux, réclames, enseignes en saillies	
par enseigne et par an	23,10 €
publications, affichage	2,20 €

Cimetière	
concession trentenaire	310,00 €
concession dans le columbarium (15 ans)	570,00 €

Divers	
participation des exposants aux journées d'Octobre	11,00 €
subvention pour rénovation de façades	5,00 €

Droits d'entrée à la baignade municipale (par jour) :	
adultes	2,00 €
scolaires, étudiants, militaires	1,00 €
moins de 6 ans et + de 60 ans	gratuit
groupes de jeunes accompagnés (+ de 5 pers.)	0,80
cartes d'abonnement pour la saison :	
adultes	30,00 €
scolaires, étudiants, militaires	20,00 €
parents et enfants vivant sous le même toit	35,00 €

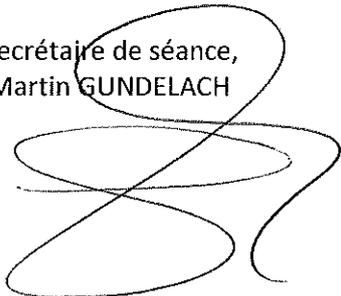
Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20240408-DCM23-02-2024-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Droits d'utilisation du plan d'eau
association de pêche et de pisciculture
amicale de plongée

65,00 €
65,00 €

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.



Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20240408-DCM23-02-2024-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2024